

L'accent multilatéral

Editorial

En juillet 2010, les Etats membres des Nations Unies décident de créer une nouvelle organisation pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : UN Women. De son côté, après une analyse approfondie, la Banque mondiale conclut dans son rapport sur le développement mondial 2012, que l'égalité des sexes constitue une approche économique intelligente (« *Gender equality is smart economics* »). Ainsi, une fois de plus, preuve est faite que « l'égalité des genres » et l'autonomisation des femmes, en plus d'être une question de justice sociale, fait aussi du sens sur le plan économique. L'entretien avec la Directrice exécutive de UN Women montre dans quels domaines il est urgent d'agir. Il y a des années, la Suisse a reconnu le besoin d'intégrer les questions genre dans sa politique de développement. Mais on le sait maintenant : pour qu'une politique ait du succès, il y a besoin de nombreuses compétences et de volonté politique, surtout aux niveaux supérieurs de la hiérarchie. Cela demande encore du travail. Les organisations multilatérales sont confrontées aux mêmes défis. UN Women a le mandat de demander des comptes au système entier des Nations Unies concernant la mise en œuvre des politiques genre. Suite au rapport genre de la Banque mondiale, le groupe des organisations qui lui sont rattachées ainsi que les Banques régionales de développement renforcent leurs mesures. Cela augmente les chances que les inégalités, injustes et improductives, les déséquilibres politiques, ainsi que les tragédies que sont l'exploitation économique, la violence contre les filles et les femmes, la mortalité maternelle élevée, etc. soient éliminées.

RAYMUND FURRER
OLIVIER BÜRKI

ONU Femmes

L'égalité est une question de volonté politique

INTERVIEW Michelle Bachelet est entrée en fonction début 2011 à la tête de la nouvelle entité de l'ONU en faveur de la promotion des droits des femmes, ONU Femmes. L'ancienne présidente chilienne livre un bilan de sa première année comme directrice exécutive et son credo pour l'avenir, en mettant l'accent sur l'importance des femmes dans l'économie et le développement.

Lorsque vous avez pris les rênes d'ONU Femmes, vous avez immédiatement présenté un plan d'action de 100 jours¹. A quel stade en sont les réalisations ?

2011 a été une année de progression rapide, mais aussi de défis liés tant à la création d'une nouvelle organisation qu'aux deux événements qui ont dominé l'actualité mondiale : le vent de démocratie qui a déferlé sur le monde arabe et les crises économiques et financières.

Tous deux ont touché et impliqué les femmes : au cours du Printemps arabe, elles ont joint leurs voix à celles des hommes pour mettre en garde contre l'érosion de leurs droits. L'instabilité économique, elle, continue de miner les perspectives d'emploi des femmes. Mais l'idée que la présence des femmes sur le marché du travail contribue à relancer la croissance économique commence à être reconnue.

Les droits des femmes, leur participation aux décisions politiques et économiques sont au cœur du travail d'ONU Femmes. En Egypte, nous avons contribué à amener un nombre record de femmes à aller voter. Nous avons soutenu des modifications de lois électorales au Kenya afin d'augmenter la présence féminine en politique. En Moldavie, nous avons aidé des mairesses à renforcer leur influence dans les affaires municipales.



Michelle Bachelet : « Fournir des résultats pour les femmes et les filles sur le terrain reste ma priorité et ma ligne de mire ». Photo: ONU Femmes

Dans une région du Pakistan, plus de 1000 femmes ont eu accès à un emploi décent grâce à un projet appuyé par ONU Femmes. Les entreprises ont pu constater leur « valeur » comme employées. En Amérique centrale, plus de 130 institutions de microfinance ont créé des services adaptés aux femmes autochtones et rurales.

Nous avons aussi entamé des discussions prometteuses avec les gouvernements afin d'élargir les services d'urgence pour les femmes victimes de violences : lignes téléphoniques d'assistance, abris et logements sûrs, protection policière, soins, assistance juridique et sociale. ONU Femmes préconise que ces services deviennent disponibles gratuitement et, si nécessaire 24h sur 24h, dans un nombre significatif de pays au cours des cinq à dix prochaines années.

¹ www.unwomen.org/wp-content/uploads/2011/01/VisionAnd100DayActionPlan_fr.pdf

Quelle est la toute première priorité : l'autonomie économique, l'éducation, le combat contre la mortalité, ou contre la violence ?

La discrimination envers les femmes revêt de nombreuses facettes, toutes intimement liées. L'éducation est essentielle. L'autre base fondamentale, c'est l'indépendance des femmes et le fait qu'elles puissent prendre des décisions dans leur vie et leur communauté. C'est la raison pour laquelle nous mettons un accent tout particulier sur l'autonomisation politique et économique (« empowerment ») des femmes, ainsi que sur l'élimination de la violence envers les filles et les femmes.

Seuls 30 pays ont adopté des lois qui visent une représentation de femmes de 30% au sein de leur Parlement, une part considérée comme masse critique. Parmi ces pays, 23 ont mis en place une forme de quotas. Ce qui démontre que ce genre de mesures spéciales et temporaires fonctionne, et nous les encourageons.

Même dans les pays les plus développés économiquement – comme la Suisse – on est loin de la parité dans les instances politiques et économiques de haut niveau et cette situation stagne. Voyez-vous le même risque dans les pays en développement ?

Parvenir à l'égalité des sexes ne se résume pas seulement à une question de Produit intérieur brut. C'est davantage lié à une réalité sociale et à une volonté politique. Le Rwanda par exemple détient le record de participation féminine au parlement avec 56,3%, devançant la Suède, 4^e rang mondial avec 44,7%. Il y a beaucoup de raisons à cela, l'une d'elles étant la mort de beaucoup d'hommes lors du génocide de 1994.

Après le génocide, les femmes constituaient 70% de la population rwandaise. Elles ont dû reconstruire leurs familles, leurs communautés et leur pays en devenant les pourvoyeuses économiques et des leaders de la société civile. En 2000, lorsqu'est venu le moment de rédiger une nouvelle Constitution, trois des douze membres de la commission étaient des femmes. Le texte comprend un engagement qui leur assure un minimum de 30% de places dans les organes de décisions.

Récemment, le parlement népalais atteignait un niveau historique de

participation féminine pour l'Asie du Sud, avec plus de 33%. Chaque pays est unique. Nous savons que la pleine participation des femmes dans toutes les sphères de la société doit rester notre objectif, tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

La vision d'ONU Femmes est fondée sur l'égalité entre hommes et femmes. Comment travailler dans des pays où cette conception est radicalement différente ?

Il existe encore des lacunes dans le monde entier en matière de protection des droits des femmes, et on peut trouver dans chaque pays des formes de discrimination sexiste. Prenez l'exemple de la violence faite aux femmes, qui est universelle et qui touche jusqu'à 76% de femmes à certains endroits. La référence internationale en matière de droits des femmes est la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)². Les pays qui l'ont ratifiée sont obligés d'éliminer toute pratique fondée sur des stéréotypes ou des notions d'infériorité ou de supériorité des femmes ou des hommes. Nous

allons créer des instances chargées de faire valoir ces engagements.

ONU Femmes a regroupé quatre organisations. Dans quelle mesure a-t-elle plus de pouvoir ?

L'égalité des sexes doit devenir une réalité vécue, raison pour laquelle ONU Femmes a été créée. Notre mandat comporte trois axes principaux : travailler avec les Etats membres de l'ONU afin d'établir des standards internationaux et des objectifs pour l'égalité des sexes ; proposer des programmes d'égalité dans les pays ; et coordonner les efforts au sein même de l'ONU pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En d'autres termes, ensemble, nous sommes plus forts et mieux placés pour mettre les questions de genre et les droits des femmes au centre de l'agenda international. ■

Pour plus d'informations :

Rapport 2011 d'ONU Femmes en français
www.unwomen.org/wp-content/uploads/2011/06/UNW-Annual-Report-French_9-22-11.pdf

² www2.ohchr.org/french/law/cedaw.htm

ONU Femmes : un fort engagement suisse

ONU Femmes est la nouvelle entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Créée en juillet 2010, elle a officiellement débuté ses activités en janvier 2011 sous la direction de Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili.

ONU Femmes est le résultat de la fusion de quatre organes onusiens : la Division de la promotion de la femme (DAW), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI).

La Suisse s'est fortement engagée dans les négociations sur la réforme de l'ONU qui vise à regrouper les ressources et les mandats pour en accentuer l'impact et qui ont mené à la création d'ONU Femmes. Financièrement, avec une contribution de 8 millions de francs pour 2012, la Suisse fait aujourd'hui partie des 10 plus gros donateurs et est appelée à siéger au Conseil d'administration en 2013.

La Confédération mène un dialogue avec l'organisation sur son développement institutionnel, la planification stratégique, financière et opérationnelle. Mais elle intervient aussi, notamment grâce à l'expertise de la DDC, sur des projets concrets et sur la manière de travailler sur

L'égalité des sexes pour une économie intelligente

ANALYSE Hommes et femmes ne sont pas sur pied d'égalité, souvent au détriment des secondes. Au-delà de l'injustice, cette différence due aux rôles attribués à chacun par la société est un non-sens qui freine les économies en développement. Les organisations multilatérales montent au créneau.

Les Etats s'engagent à «prendre toutes mesures appropriées pour éliminer la discrimination pratiquée à l'égard des femmes par une personne, une organisation ou une entreprise quelconque». Cette phrase figure dans l'article 2 de la Convention des Nations Unies sur la discrimination envers les femmes (CEDAW).

Pourtant dans la vraie vie, bien qu'ayant des charges égales ou supérieures à la gent masculine, elles sont souvent du côté du moins : moins de salaire, de pouvoir, d'accès à la propriété,

le terrain pour avoir le plus d'impact possible.

Fin des violences sexuelles

Par rapport au plan stratégique d'ONU Femmes, la Suisse a obtenu que l'organisation porte une attention particulière à l'augmentation de l'accès des filles et des femmes à l'éducation. Elle a aussi engagé un dialogue sur l'augmentation de la participation des femmes dans les processus politiques et sur l'amélioration de leur accès à la terre.

La fin des violences sexuelles et domestiques constitue une préoccupation majeure de la Suisse à l'ONU. Elle soutient notamment un Fonds ONU pour l'élimination des violences contre les femmes et les filles, avec une contribution de 3 millions de francs sur deux ans, et est associée à l'établissement d'une brochure pour les casques bleus pour empêcher les violences sexuelles. ■

d'éducation, d'emploi, même là où les lois garantissent l'égalité. C'est ce qu'on appelle la discrimination par le genre. Le terme «genre» se réfère aux rôles sociaux et culturels assignés, associés au fait d'être un homme ou une femme.

Depuis une dizaine d'années, la question du genre a gagné en importance dans le monde du développement (voir article p. 5). En effet, au-delà d'un acte d'égalité et de justice, toutes les études montrent qu'un renforcement de la participation et du pouvoir des femmes dans l'économie et l'agriculture se traduit par un gain de productivité et une meilleure répartition des richesses. C'est ce que la Banque mondiale appelle «l'économie intelligente» (smart economy). La Suisse de son côté s'est activée depuis les années 80 pour que l'égalité des chances des hommes et des femmes soit prise en compte par la DDC et par le SECO dans leurs projets et leurs prises de position au niveau multilatéral.

Femmes et emploi

Signe de son importance croissante, le thème «égalité des genres» fait cette année pour la première fois l'objet du rapport sur le développement de la Banque mondiale¹. Les progrès en matière de conditions de vie, de santé, d'éducation, signale le rapport, ne doivent pas cacher la triste réalité : si 136 pays disposent aujourd'hui de lois qui garantissent l'égalité entre hommes et femmes, le tableau demeure sombre. Dans le domaine de l'économie et de l'emploi, les femmes représentent plus de 40% de la force de travail globale et plus de la moitié des étudiants universitaires dans le monde. Pourtant, dit la Banque mondiale, «pour qu'une économie développe tout son potentiel, (...) les compétences des femmes doivent être engagées dans des activités qui utilisent leurs capacités. C'est loin d'être le cas».

Résistance du secteur privé

En termes purement économiques, une ouvrière payée au minimum vital dans une usine de chaussures en Indonésie est sans doute très productive. En termes de développement toutefois, seul un travail correctement rétribué lui permettra de gagner en autonomie.



Groupe de crédit au Bangladesh. Le renforcement du pouvoir économique des femmes se traduit par une meilleure répartition des richesses.

Photo : Shehzad Noorani/Banque mondiale

Les banques régionales de développement y contribuent, mais elles sont limitées par les résistances du secteur privé, qui n'y voit généralement pas son intérêt. Pourtant, «les gains sont plus largement répartis si les femmes ont le même accès que les hommes au capital d'investissement, aux formations et à la chaîne de création de richesse», explique Simone Haerberli, collaboratrice scientifique chargée du dossier genre au SECO. «En outre, il est prouvé que les entreprises qui intègrent des femmes dans leur direction sont plus performantes à plusieurs niveaux».

Le plan de la Banque mondiale

En 2007, la Banque mondiale considéra, suite à des prises de positions notamment de la Suisse, que son action liée à l'égalité des genres dans l'économie était faible et ses résultats mitigés. Elle lança un Plan d'action sur quatre ans² qui faisait le lien

¹ Gender Equality and Development, <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22850821-menuPK:7778084-pagePK:64167689-piPK:64167673-theSitePK:7778063,00.html>

² <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/0,,contentMDK:21983335-menuPK:8606483-pagePK:210058-piPK:210062-theSitePK:336868,00.html>

entre «égalité des genres» et «économie intelligente», plan que la Suisse a appuyé : «Il était important pour nous que la Banque mondiale prenne mieux en compte cette question dans l'ensemble de ses activités», souligne Ursula Funk, spécialiste genre à la Division des institutions globales de la DDC. Quatre ans plus tard, en 2010, la banque estimait avoir atteint deux objectifs : à l'interne, elle était beaucoup plus sensible à la «dimension genre» de ses opérations ; à l'externe, le plan a eu un impact direct sur les pays donateurs et bénéficiaires, notamment au fil des 270 initiatives menées dans 78 pays, pour un montant de 52 millions de dollars. Le Rapport sur le développement 2012 est issu de cette réflexion. Une stratégie et un fonds spécial, soutenus par la Suisse, sont chargés de généraliser les leçons du Plan d'action dans l'institution.

La Banque mondiale a par exemple lancé une série d'initiatives en vue de favoriser les femmes dans des secteurs industriels et commerciaux. Via la «Société financière internationale» (plus connue sous son titre anglais d'International Finance Corporation, IFC), chargée des opérations avec le secteur privé, elle soutient l'accès des femmes au crédit et au marché (programme «Women in Business»³).

L'accès à la propriété, clé du développement

La discrimination par le genre affecte particulièrement les sociétés rurales, souvent renforcée par les lois et coutumes réglant les mariages et les héritages. Les femmes constituent 43 % de la main-d'œuvre agricole, mais elles n'ont qu'un accès restreint à la propriété, qu'elle soit légale ou coutumière. Et lorsqu'elles ont un droit, elles n'ont pas toujours les moyens de le revendiquer. Or cet accès demeure l'une des clés du développement. Ce capital, en terre, bétail, maison, offre une sécurité en cas de veuvage ou de divorce. Il sert aussi de garantie pour accéder au crédit et procurer un statut social. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), si les femmes avaient le même accès que les hommes à ces ressources, elles pourraient augmenter leur productivité de 20 à 30 %, ce qui pourrait générer de quoi nourrir 100 à 150 millions de personnes⁴. De plus, les recherches montrent que lorsque les femmes possèdent un capital, elles investissent plus dans les dépenses de première nécessité, y compris la nourriture et l'écolage des enfants.

Libérer du temps pour les femmes

Mais «de nombreux processus et politiques de développement, notamment la modernisation agricole, la

promotion de l'accès aux marchés, de droits individuels de propriété foncière ou la diversification des activités rurales, tendent à défavoriser localement les femmes», relève Isabelle Hillenkamp, chercheuse à l'Institut de socio-économie de l'Université de Genève. Marcela Villarreal, directrice de la division «genre, équité et emploi rural» à la FAO, estime de son côté qu'il est «indispensable de libérer les femmes des énormes charges qu'elles assument pour le foyer, notamment la collecte d'eau et de bois, qui leur prennent beaucoup de temps». Même si ces conditions sont remplies, tout n'est pas gagné, car «lorsqu'une activité économique entreprise par des femmes commence à prendre de la valeur marchande, relève Alexandre Ghélew, chargé de programme à la section Sécurité alimentaire à la DDC, il y a souvent un risque de captation par les hommes». C'est la raison pour laquelle la Suisse insiste auprès des organisations multilatérales sur la prise en compte de la complexité des relations de pouvoir et le développement de compétences genre dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. |||

³ www1.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/IFC+Sustainability/Sustainable+Business+Advisory+Services/Women+in+Business

⁴ www.fao.org/publications/sofa/fr

EN BREF

Du côté des banques

L'assemblée de printemps de la **Banque mondiale** a été marquée par l'élection d'un nouveau président le 16 avril 2012, en la personne de l'Américain Jim Yong Kim (né en Corée du Sud). Il remplace Robert Zoellick, dont le mandat arrive à terme en juin. Pour la première fois, un candidat américain avait deux challengers issus de pays du Sud, le Colombien José Antonio Ocampo et la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala. Les pays du Nord n'ont toutefois pas dérogé à la traditionnelle présidence américaine.

La **Banque asiatique de développement** (ADB) a tenu sa réunion annuelle du 2 au 5 mai à Manille (Philippines). Parmi les thèmes abordés figurent la réponse de l'Asie à la transformation de l'économie globale, la résilience des villes, la croissance verte, la sécurité alimentaire régionale et l'augmentation des échanges commerciaux entre l'Asie et l'Amérique latine. L'ADB a aussi annoncé avoir levé 12,4 milliards de dollars pour son Fonds de développement, une augmentation de 9,5 % par rapport à la dernière période de quatre ans.

La réunion annuelle de la **Banque interaméricaine de développement** (IDB) s'est tenue à Montevideo (Uruguay) du 16 au 19 mars 2012. Elle a notamment parlé de renforcement des liens avec l'ADB (voir ci-dessus) et de développement urbain durable. L'IDB vient par ailleurs de lancer

une nouvelle plateforme en ligne, Map America¹, qui permet d'explorer ses projets, chiffres et détails à l'appui. Six pays sont actuellement couverts, les 26 de la région devraient l'être à fin 2013.

La **Banque africaine de développement** a tenu son assemblée annuelle à Arusha (Tanzanie) du 28 mai au 1^{er} juin. Au programme : une discussion cruciale des Gouverneurs sur la stratégie à long terme de la Banque (2013-2022), actuellement en consultation en ligne². Autres points abordés : les investissements privés en Afrique ; la croissance verte ; lancement du Fonds de garantie pour les PME ; la bonne gouvernance financière ; la coopération Sud-Sud.

Pour la première fois, lors de son assemblée annuelle tenue à Londres les 18 et 19 mai, la **Banque européenne pour la reconstruction et le développement** (BERD) s'est donné un président à l'issue d'élections ouvertes avec cinq candidats. Le nouveau président est l'anglais Sir Suma Chakrabarti, qui remplacera l'allemand Thomas Mirow, président depuis 2008. Autre grande première, la présence de candidats issus de pays bénéficiaires, ce qui signale une nouvelle forme d'ouverture. |||

¹ www.iadb.org/en/mapamericas/mapping-results-for-latin-america-and-the-caribbean,5786.html?WT.mc_id=homepage_en_mapamericas

² www.afdb.org/fr/consultations/afdb-groups-long-term-strategy

La naissance du genre

HISTOIRE Tous les programmes de développement se doivent d'intégrer la « question genre » comme thème transversal. Elle est en effet devenue centrale, après des décennies de parcours tortueux. Mais elle n'est pas toujours aisée à mettre en œuvre.

L'anecdote, authentique, est racontée par celle qui l'a vécue, une professeure d'université d'Hawaï : un jour qu'elle participait à un congrès dans un grand hôtel d'Honolulu, elle était déjà dans l'ascenseur lorsque trois hommes s'engouffrent à sa suite. L'un d'eux se tourne vers elle et dit : « Sixième étage ». Stupéfaite, elle réalise que, parce que femme et « indigène », elle ne pouvait que faire partie du petit personnel. Illustration parfaite : contrairement au « sexe », qui est de nature biologique, le « genre » est lié aux attributions sociales ou culturelles construites et assignées à chacun/e par la société, la tradition, la religion, etc. L'analyse genre révèle les différences dans les rôles et relations des hommes et des femmes et



Corvée de bois au Burkina Faso. L'égalité des genres est difficile à mettre en œuvre sur le terrain.

Photo: Curt Carnemark/Banque mondiale

les inégalités de sexes. Afin de réduire ces inégalités, il est nécessaire de reconnaître qu'ils et elles ont des besoins, des priorités et des contraintes différentes.

Le « concept genre » a mis du temps à s'imposer. Le début de la réflexion remonte aux années 70 avec le travail pionnier de l'économiste danoise Ester Boserup. L'aide au développement excluait alors largement les femmes, partant du principe qu'elles allaient automatiquement bénéficier des programmes d'aide généraux. Ce qui ne fut pas le cas.

On passa alors aux projets spécifiques pour les femmes, souvent gérés par des unités distinctes au sein des organisations d'aide. Puis « on réalisa que la question du genre ne pouvait pas être traitée de manière isolée, mais que les besoins devaient être basés sur des analyses de terrain, où hommes et femmes devaient être inclus », rappelle le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur son site¹.

De Mexico à Beijing

Les conférences des Nations Unies sur les femmes placèrent la question du genre à l'agenda de tout le système multilatéral, ainsi que des pays donateurs et bénéficiaires. La première, à

¹ <http://hrba.undp.sk/index.php/terms-and-concepts/gender-mainstreaming/gender-and-inequality-and-the-history-and-of-gender-mainstreaming>

Résultats sur le terrain

La Suisse s'investit fortement et depuis longtemps pour que les organisations multilatérales mettent en œuvre des politiques genre et accroissent leurs efforts de réduction des inégalités de sexes en vue d'atteindre un développement inclusif et équitable, efforts qui portent leurs fruits. Quelques exemples.

Le nombre de femmes qui meurent durant la grossesse et l'accouchement dans le monde a baissé de près de moitié (de 543000 à 287000) entre 1990 et 2010, selon une récente évaluation d'agences multilatérales, dont le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)¹. Les décès maternels surviennent pour 99% dans les pays en développement. Les organisations multilatérales contribuent à cette baisse par leurs efforts conjoints en faveur

de l'éducation, de la planification familiale volontaire (contraception, espacement des naissances) et des soins de santé de base.

Avec l'appui de l'UNICEF², l'écart entre la scolarisation des filles et des garçons s'est constamment réduit dans l'enseignement primaire depuis 1997. La Suisse s'est particulièrement mobilisée dans ce domaine. Un seul exemple : au Bénin, 52% des garçons et 34% des filles suivaient l'école en 1997, soit un écart de 18%. Il n'était plus que de 7% en 2010, avec une fréquentation générale de l'école en augmentation.

La Banque asiatique de développement dispose d'une politique « Genre et développement » depuis 1998³. Comme d'autres organisations, elle applique une approche

double : intégrative (*mainstreaming*) d'une part, ciblée sur des projets d'autre part. Cette politique a contribué à ce qu'un nombre grandissant de femmes bénéficie d'un accès à la formation, à l'emploi et au crédit.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'engage notamment pour la participation des femmes en politique, qui a fortement augmenté depuis quelques années. Cet effort passe par des réformes institutionnelles, mais aussi par la création d'un réseau interactif « où les femmes politiques du monde entier partagent leurs expériences, accèdent à des ressources et discutent de sujets qui les intéressent »⁴. ■

¹ www.unfpa.org/public/home/mothers/MMEstimates2012

² www.unicef.org/french/sowc2012/index.php

³ www.adb.org/themes/gender/main

⁴ www.iknowpolitics.org/fr

Mexico en 1975, déboucha sur la «décennie pour les femmes», et inaugura les efforts en faveur de l'égalité. Les femmes n'étaient plus de simples bénéficiaires passives, mais devenaient des partenaires et des actrices de leur propre destin, du moins dans la théorie. Quatre ans après Mexico, en 1979, l'Assemblée générale adoptait la «Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes» (CEDAW)², la colonne vertébrale de son action en la matière. Mais c'est la quatrième conférence, celle de Beijing en 1995, qui imposa l'idée que la réflexion sur le genre devait traverser toutes les structures, planifications et activités des programmes d'aide, cela dans toutes les organisations. C'est le fameux «gender mainstreaming», traduit par «approche intégrée» du genre, toujours actuel.

La première difficulté consistait à diffuser sensibilisation et formation à l'intérieur des organisations elles-mêmes. Une étude publiée en 2004 sur mandat de l'Institut universitaire d'étude du développement (Genève) et de la DDC, en faisait le constat. Pour l'auteure, la consultante Rosemarie Lausset, «le peu de connaissance du concept genre, mais surtout le manque de reconnaissance de la nécessité de développer une compétence genre, constituent un obstacle à l'intégration de la perspective genre dans les institutions.» Cette étude a débouché sur la création d'une formation en ligne, actuellement en phase d'évaluation.

Mise en œuvre exigeante

«La Banque mondiale avait une seule personne pour s'occuper de l'intégration des femmes dans le

POLITIQUE SUISSE

La Suisse a commencé à discuter des questions d'égalité des chances des hommes et des femmes dans le développement dans les années 80. La première politique de la DDC en la matière, intitulée «Développement équilibré hommes-femmes», prit forme en 1993. Elle fut suivie en 2003 par sa politique actuelle sur l'égalité hommes-femmes¹.

La DDC s'est aussi dotée d'une «boîte à outils» (tool kit)² à l'adresse des gens de terrain et d'un système de suivi. Elle a en outre créé un «réseau pour l'égalité entre hommes et femmes» avec un site internet³ destiné à promouvoir la mise en œuvre de sa politique.

Le Conseil fédéral a rappelé l'importance de l'égalité hommes-femmes comme thème transversal dans son message sur la coopération internationale 2013-2016. Cela touche la DDC et le SECO. Ce dernier dispose d'une chargée du dossier genre et intègre cette dimension dans sa politique des risques.

La Suisse use de sa compétence en la matière pour influencer les institutions multilatérales par ses prises de position dans les conseils d'administration où elle siège, ainsi que par le dialogue avec les directions techniques.

1 «Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes: une clé pour réduire la pauvreté et instaurer un développement durable». Voir: www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Genre

2 www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Genre/Instruments_generaux_et_thematiques/Gender_Tool_Kit

3 www.sdc-gender-development.net/fr/Home

développement au début des années 80», se souvient Ursula Funk, spécialiste genre à la Division des institutions globales de la DDC. «Pendant des années, la Suisse a œuvré pour une meilleure prise en compte des dimensions genre dans les programmes des organisations multilatérales, avec succès». En 2001, la banque décida d'intégrer la grille «genre» à tous ses programmes. Aujourd'hui, elle lui consacre son Rapport 2012 sur le développement (voir article p. 3). Les banques régionales de développement ont aussi adopté des politiques «genre», ainsi que pratiquement toutes les organisations des Nations unies. Les Objectifs du millénaire pour le développement donnent une large place à

l'égalité des sexes, consacrant sa reconnaissance.

Marcela Villareal, directrice de la division «genre, équité et emploi rural» à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relève que «depuis cette année, la FAO intègre le genre directement dans le cahier des charges des directrices et des directeurs» pour plus d'efficacité. L'approche s'inscrit dans chaque initiative de la FAO, par exemple les toutes nouvelles lignes directrices concernant le bail foncier, négociées avec les pays membres. «Mais sur le terrain, c'est différent, admet-elle, c'est difficile à mettre en œuvre».

Difficile à évaluer aussi. Dans une analyse consacrée en 2009 à l'emploi des femmes en milieu rural³, Sabin Bieri (Centre interdisciplinaire d'études du genre, Université de Berne) et Annemarie Sancar (point focal et responsable du réseau genre à la DDC), insistent par exemple sur le contexte de cet emploi, qui va déterminer s'il renforce la position des femmes. Ce contexte inclut notamment les relations de pouvoir au sein même du foyer, une donnée encore rarement prise en compte. ▮

IMPRESSUM

Editeur:

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Olivier Bürki

Chef de la Division des Institutions globales, DDC
olivier.burki@deza.admin.ch

Christoph Jakob

Chargé de Programme, Division des Institutions globales, DDC
christoph.jakob@deza.admin.ch

Raymund Furrer

Chef de section, Institutions financières multilatérales, SECO
raymund.furrer@seco.admin.ch

Philippe Sas

Adjoint au chef de section, Institutions financières multilatérales, SECO
philippe.sas@seco.admin.ch

Collaboration rédactionnelle:

Michel Bühler, Antoinette Prince, Ursula Funk (DDC)

Maquette et mise en page:

Marc Dubois, Lausanne
marc@mdvr.ch

2 <http://www2.ohchr.org/french/law/cedaw.htm>

3 <http://www.oecd.org/dataoecd/43/46/42806451.pdf>